**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 68 (2006)

Artikel: Berne-Fribourg : une greffe de chœur

Autor: Strübin Rindisbacher, Johanna

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-817984

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La dynastie des Heintz, peintres, sculpteurs et architectes

# BERNE-FRIBOURG: UNE GREFFE DE CHŒUR

PAR JOHANNA STRÜBIN RINDISBACHER

Sur des faits connus, des hypothèses nouvelles: pour l'histoire de l'art aussi, c'est un chantier sans fin que la reconstruction et la décoration du chœur de Saint-Nicolas en 1628-1631.

Le chœur de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg présente une belle voûte réticulée issue de la tradition constructive du gothique tardif. Les nervures en grès sont accompagnées d'un décor peint illusionniste évoquant les plafonds à caissons. Les armes de l'Empire et de Fribourg, avec cinq bustes de saints dont celui du patron de l'église, ornent les clefs de voûte. A celle du milieu se situe la bouche circulaire par laquelle, jadis, on élevait le jour de l'Ascension une statue du Christ en bois – c'est aussi par là qu'on descendait le Saint Esprit à la Pentecôte. A tous les autres croisements de nervures se trouvent des écus armoriés polychromes, travaillés d'une façon extrêmement fine et rehaussés d'or et d'argent. En fait, il fallut en poser quatre dans les voûtains car il y avait trop peu de place aux croisements pour ceux des 32 personnes concernées: soit les 24 membres du Petit Conseil, avec les deux avoyers en tête, plus les quatre bannerets, le chancelier, le grand sautier, le secrétaire du Conseil et le directeur des travaux (Baumeister). Tous ont payé de leur poche 12,5 couronnes pour avoir leur symbole héraldique au plafond du chœur. Aucun ecclésiastique ne figure parmi eux. Comme l'a relevé Ivan Andrey<sup>1</sup>, l'auto-promotion du patriciat fribourgeois au ciel de la collégiale revêtait une signification politique particulière. En 1627, le Conseil des Deux-Cents avait décidé que seuls les membres des familles «secrètes» ou privilégiées pourraient encore revêtir les principales charges publiques. La réunion au grand complet de ces élus, représentés par leurs armoiries, dans la proximité immédiate des saints semble tirer les charges temporelles vers les sphères célestes, laissant transparaître ainsi la conception baroque du gouvernement de droit divin.

### Dessiné par un Bernois, construit par des Walser

La construction du chœur de Saint-Nicolas est une histoire assez embrouillée, compliquée par des difficultés de toutes sortes, que Pierre de Zurich a tirée des sources avec peu d'indulgence pour le rôle joué par les dirigeants de la cité. Plusieurs maîtres d'œuvres ont planifié ou édifié ce bâtiment. En 1518 déjà, Hans Felder avait dessiné un projet, qui ne fut jamais réalisé.² L'ancien chœur menaçait de s'écrouler quand enfin le *Baumeister* de la ville commanda un projet à Daniel Heintz le Jeune (1574-1633), en charge à Berne des bâtiments religieux et civils.

Il n'était pas facile à cette époque de trouver un maître capable et expérimenté dans la construction de grandes églises; au XVIIe siècle, ils se faisaient déjà rares. Dans la région, le seul à savoir projeter et construire une voûte gothique bien articulée et imposante, en respectant toutes les règles de l'art, était apparemment Daniel Heintz. Le Bernois accueillit avec plaisir la commande du maître d'ouvrage fribourgeois, qui portait sur le dessin du projet, et il proposa ses services également pour l'exécution et tous les travaux ultérieurs. Il aurait sans doute accepté volontiers un tel mandat, mais ses supérieurs bernois contrarièrent ses attentes. Ils n'appréciaient pas du tout que leur maître constructeur veuille élever une église catholique, et ils lui en firent rudement le reproche.

H.Buwmeister der zu Bern mitt dem werchmeistern Daniel in der hütten, umb ein visierung angesprochen, der bringt ein gruß von H.Seckellmeistern Lörber, unnd ein bscheidt vom Meistern Daniel dz er in allem werck sye, Erbiete sich ouch wan es von nöten alle mal hiehar ze khommen, Aber wie syn eydt inne verbind, das er ohne erloubnuß über nacht nitt soll uß der statt blyben, hab er by dem H.Schuldheiss für Inne willen erloub nemmen. Er beger aber das es durch myn Hern durch ein schryben beschechen solle, dan er von der Bernischen burgerschafft darum ein verwysen hören müsste, An statt er daran syn unnd helffen söllte, die pfäffische Kirchen abzubrechen, wölle er erst helffen dieselbe zubuwen. (AEF, Manual 178, 5 août 1627)

Peu soucieux d'essuyer à leur tour un refus, officiel, des autorités bernoises, les Fribourgeois se cherchèrent un maître d'œuvre en pays catholique, dans le Valais et en Bourgogne, mais sans retirer au maître bernois la commande du projet. Un spécialiste bisontin du bâtiment, Jean Cottonet, vint examiner le chœur, mais il repartit sans laisser de plan. Il se borna à faire protocoler ses instructions et ses conseils.<sup>3</sup>

Mitt der Visierung mag der Meister Daniel fürfaren. Wan man synen begert, ist darnach zytt gnug zu deliberieren. Sonst weyll der Bernern meinung dohin bringt, dz sie der Catholischen kilchen begerend zu stürtzen, unnd man die Sachen soll durch ander Catholische probieren und besichtigen lassen, hatt der H.Seckelmeister gwalt uß Burgundt, unnd wallis oder anderer orten etliche Catholische meister zu berüffen und die visierungen sampt gantzer Deliber[ati?] on für myn Hern zu bringen. (AEF, Manual 178, 5 août 1627)

Entre-temps Daniel Heintz le Jeune, que son apprenti avait amené à Fribourg, dessina un projet. Un assez long temps s'écoula, semble-t-il, sans réaction des conseillers fribourgeois. C'est pourquoi Heintz vint aux nouvelles. Le 12 février 1628, il reçut enfin une lettre dans laquelle, en le remerciant poliment, on assurait ne l'avoir pas oublié et tenir prête sa rémunération, qu'on lui ferait tenir en temps opportun.

H. Daniel Heins Werckmeistern von Bern

Unser[e?] Uß Uwer an unns gelangten khünstlich Visierung unsers fürgenomnen büws unser Pfarkhirchen, ouch unsers Buwmeisters ze laon, haben wir gnugsam vermerckt, mit wz flyß, trüw und ernst Ir Uch habendt gebruchen lassen, damit derselb wol angriffen unnd zu glücklicher erwünschter endtschafft gebracht wurde, so wir zu sonderen gefallen von Uweren Lehr Jungen empfangen # Unnd solche müehe und arbeit gegen Uch Unseren Lieben Mitb[?]. unnd Brudern zu erkhennen, schuldig unnd pflichtig wüssendt, dessen wir ouch gern Unsern guten geneigten willen, angedts unnd durch S.Hrn. diese glegenheit mit einer recompens und Verehrung hettendt volstreckhen unnd erzeigen wöllen, aber uff ein ander unnd fürderliche glegenheit uffgehoben, nit der meinung, dz wir Uwer gut herzigkheit und Vilfaltiger arbeit zu vergessen, gesindt, sonders dieselbe wol und uff Uwer gnugsames benügen zu widergelten bedacht syndt. Uch hiemit Gotes schirm Trüwlich bevelhendt... (AEF, Missival 38, 12 février 1628)

Le 22 février 1628, en effet, Daniel Heintz reçut un gobelet d'argent et quelques vacherins, et ses deux apprentis une gratification.

Steinmetz von Bern gut Mr. Daniel Heins

Welches demnach er von H.Buwmeisteren luth empfangnen bevelchs, ein Visierung des buws zu S.Niclausen gemacht, representiert dieselbe meinen Herren sampt synem geneigtwilligen dienst unnd syner beeden Lehrjungen, dem Meister ein schönen silbrinen becher und etlich wetscherniren [bei de Zurich mit Vacherins widergegeben] unnd den Lehrjungen ein Verehrung zu geben ist H.Sekhelmeistern heimgesetzt. (AEF, Manual 179, 22 février 1628)

Le projet de maître Daniel plut au Conseil fribourgeois, qui décida le 24 juillet 1628 de faire exécuter le chœur selon le plan du Bernois. Il en résulterait un édifice beaucoup plus gracieux, prestigieux et solide que l'actuel. Le surcoût serait supportable.

Deputierte Heren, die vermog ufferlegten bevelchs den buw besichtiget, sich mit den Meisteren underredt, fürnemblich, was man den buw der Visierung nach fürnemen wöllte, wz wytters daruff gan wurde, dan dem alten schroten nach. da etlich vermeist 2 andere aber biß uff 3000 (cronen) wyters khosten werde, Sonders in Ubriges der Visierung nach vil Zierlicher unnd anständiger ja besser unnd wärschaffter syn, allein mehr khosten werde. Myn Heren wöllendts recht der visierung nach fürnemmen Zu ehr Ires patronen S.Nicolaj. Damit aber vermitlest eines Uffsehers der buw gefürderet, durch welchen die werkhlüth unnd arbeiter uffgemunteret werdendt die Deputierte Heren ein flyssigen Burger usgahn. Unnd würt H.Peter Sames mit bystand des H.Venners Uff der Burg von den gutwilligen Zu stüwr disselben buws Uff nemen mögen, wz eines indessen guten will syn wurt. (AEF, Manual 179, 24 juillet 1628)

Le 11 mai 1629 on décida aussi que le lanternon de la croisée serait construit selon le projet. Dans la même réunion le Conseil se demanda encore s'il fallait élever une simple voûte à croisée d'ogives, comme dans l'église des Cordeliers, ou une voûte réticulée, à nervures, comme l'indiquait le plan. On discuta enfin le problème du constructeur: faute de confiance dans les maîtres locaux, à qui pouvait-on confier la réalisation de la voûte?<sup>4</sup>

Dem schlegt[?] raths, mit dem tachstul und bedekhung S.Niclausen Chors, ob man einfeltiger wyß allein ein Kreuz doben stellen, oder aber ein kleines thürnli An ordnen wölle zu einer Glokhe, zu der messen zu lüthen, wo dan die Visierung angesehen, unnd ob man denselben mit sturz oder kupffer bedekhen wölle, Ouch wie man dz gwölb machen unnd fürnemmen wölle, wie zun Barfüesseren, oder sonsten glych gwölben wölle, oder wie die Visierung mitbringt, Unnd letstlich wz man für Meister darzu bruchen wölle, diewyl man der hiesigen nit woll truwen darff. Erstlich befindendt m.H. thunlich ds ds Thürnli der gstallt wie die Visierung angesehen gemacht unnd geordnet werde, allein nit zu hoch, damit durch strenge der winden der tachstul nit dardurch geschädiget werde, wie ouch nit zuoffen, damit die regen nit daryn schlagen unnd daryn geweyt werde, dadurch ds gwölb verdrekt wurde, sonsten soll es mit sturz gedekht werden. Im Ubrigen dz gwölb angesehen werden, wie es die Meister zum thunlichisten ansehenlichisten, Unnd wärschafften werdendt befinden. (AEF, Manual 180, 11 mai 1629)

Car les autorités fribourgeoises se heurtaient à une grande difficulté supplémentaire: l'incapacité des tailleurs de pierre et sculpteurs locaux d'exécuter des constructions pré-

cises selon un plan. Dans la semaine précédant le Nouvel-An 1627 un groupe de quatre tailleurs de pierre autochtones, dont chacun avait engagé cinq compagnons, avait reçu mission d'exécuter le chœur. Parmi eux se trouvaient notamment les maîtres Hans et Anton Bodmer, originaires de Prismell (Pietre Gemelle, au Valsesia) et naturalisés en 1615. Ils ne travaillèrent pas pour une somme forfaitaire fixe, comme c'était de coutume lors de longues campagnes de construction, mais au salaire journalier. A Noël 1628, le chœur aurait dû être achevé selon le contrat, mais il s'en fallait de beaucoup, bien que des sommes considérables aient été déjà dépensées. Un nouveau contrat fut conclu le 16 février, qui payait les maîtres à la mesure des murs érigés. Dans la deuxième moitié de 1629, on put tout de même élever la charpente avec le lanternon. Mais dès le mois de mai, le Conseil dut constater avec déception qu'il devait chercher ailleurs pour la construction de la voûte, car on ne pouvait faire confiance aux maîtres autochtones, «diewyl man der hiesigen nit woll truwen darff». Le 14 juin 1630, les conseillers visitèrent le chantier. Plusieurs passages des procès-verbaux jugent grossier et défectueux le travail des constructeurs, notamment aux fenêtres et aux appuis de la voûte.

Deux estimations de coûts présentées par des constructeurs indigènes furent néanmoins discutées au Conseil ce même jour. L'une concernait l'érection d'un nouvel arc triomphal, l'autre la construction de la voûte. On ne décida rien dans l'immédiat, car on attendait l'arrivée «du maître italien de Lessoc».

Vermeltersmassen deputierte Heren empfangnen bevelches nach der bogen zwüschen der Kirchen und Chor besichtiget, unnd mit den Meisteren darauß geredt, wie ouch des gewölbs halben, und ds nothwendige gestein zu bhowen unnd uffzebrechen, ws sie umb ds ein unnd andere verdienendt. Namblich erstlich den alten zerschmerteten bogen abzunemmen. Unnd zu neüweren mit alten unnd nüwen stükhen, darzu sie vermeinendt 30 nüwe stükh zu manglen, wöllendt denen verdienen 800lb unnd i Müt Mischelkhorns, den anderen bogen aber unnd ds gwölb zu schlachen 7500 lb. Unnd vom steinbruch zu Matran 1500 lb. Über ds vorderendt sie noch an khorn v Müt. Vonn gwölb 3, unnd von Jedem der anderen i Müt begert. Hierüber m.H. ze laon[?] Alles Ingestellt biß man den frömden Italianischen Meister aus Lessot beschikht habe.

Dem mit Verzichnus Hansen Bodmer zu Bon gegebnen Verdings, darumb Ime 550lb unnd ein Mütt khorn Versprochen worden, dasselb aber dem Mr.heyter zu machen vertruwt, der ds gwölb nit wärschafft gemacht, gestalten ds es Ingefallen, welches er klagt, Unnd Inne der gebür nach abzustraffen m.H.heimsezt, fürnemlich wyl er umb ein rings den gwölb gesagtem heyter verdinget. Bodmer erbietet sich ohne m.H. endtgelt ds Ingefalne gwölb wider zumachen. Bodmer soll gfänglich Ingezogen, Information synes Verbrechens Ingenommen, Unnd darüber Von m. H.

des grichts examiniert unnd nachwerts widerbracht werden. (AEF, Manual 181, 14 juin 1630)

Les travaux de réparation à l'arc triomphal et aux fenêtres, ainsi que la construction de la nouvelle voûte, furent confiés le 21 juin 1630 à deux tailleurs de pierre venus en effet du Sud, des Walser: Peter Winter et son frère Anton, pour le prix de 1000 couronnes et 10 sacs de blé, à quoi s'ajouterait une prime de 10 thalers au maximum. Les tailleurs de pierre autochtones furent informés que les autorités, bienveillantes, leur auraient volontiers confié la tâche, mais que Leurs Excellences connaissaient assez, maintenant, leur travail grossier et défectueux. Ordre était donné aux artisans locaux de laisser travailler les étrangers sans les déranger, sous peine de prison.

Nach Verhör deputierter Herren ze laon(Lohn), dz sie Vermog empfangnen bevelchs mit den Italiänischen Meisteren, wie ds gwölb fürzunemmen, die Ingetrükhte arcada so dz Chor von der kirche separiert, zu verbesseren, sich underredt ouch was er in solche Arbeit zu verrichten, haben und vorderen wölte. Habe er sich endtlich ingelassen, ds er ds gwölb der fürgewißnen Visierung nach machen, den Zum theil Ingetrükhten bogen erbesseren, Unnd alles notwendiges gestein (so vern die steingruben endtekht werde unnd er damit nüt zuthun) uffbruchen, ouch gwüse so mängell In den arcaden der Pfensteren reparieren wölle, Unnd ds umb 1050 (cronen) zehen säkh Chürner, Nambliches 9 Mischelkhorns und j sackh weizen, j kleydt beß an zu 20 (cronen) nach vollendeter arbeit, Unnd etwn trinkhgellter synen dieneren, darumb er m.H.ein gnugsame bürgschafft uff Ir benüegen stellen wil unnd prasentiert etliche myner Herren undertsamen und H.Daniel von Bern. Obschon Ir Gnaden dise arbeit den hiesigen Meistern gern gohnnen möchtendt. diewylen sie aber an Ir groben arbeit Ir Chunst gnugsam zu erkhennen geben, vilfeltige fähler geschaffen, unnd befunden würt ds myn heren mit disen Mr.baß werdendt mögen gedient werden. Sollendt deputierte Heren Velligklich mit Ime merten, Umb 1000 (cronen) unnd ds khurn und etwn tringellts biß an 10 Taleren, wie vermelt, mit gedingen ds er die anerboten bürgschafft gebe. Hierzwüschen aber ein Zedel an die Gselschafft zun steinhouweren, ds sie Inne unstumpffirt und unvexirt arbeiten lassendt, sonsten werde man sie In die gfangenschaft werffen. (AEF, Manual 181, 21 juin 1630)

Qui étaient donc les maîtres chargés de construire le chœur de Saint-Nicolas, et d'où venaient-ils? Grâce à Elena Ronco, on le sait plus précisément. Les frères Peter et Anton Winter étaient originaires de Balma, dans la section Riva Valdoppia d'Alagna du Valsesia, au pied de la paroi sud du Mont-Rose. Peter était inscrit dès 1620 à l'abbaye des maçons de Fribourg et avait déjà exécuté des travaux dans plusieurs églises du pays fribourgeois, notamment à Lessoc. Après la construction réussie de la voûte du chœur





L'auteur du plan du chœur de Saint-Nicolas: un maître d'œuvre bernois, donc protestant.
Portrait anonyme de Daniel Heintz le Jeune, dessin à la plume (14,1 x 12 cm), ZB Zurich, Graphische Sammlung

L'auteur probable des clefs de voûte armoriées: un neveu du maître d'œuvre, dont il fut l'assistant et le successeur à Berne.

Portrait de Joseph Plepp par Conrad Meyer (1618-1642), crayon rouge (11,1 x 7,8 cm), ZB Zurich, Graphische Sammlung de Saint-Nicolas, on lui confia la responsabilité des bâtiments. Il mourut en 1638, et son frère Anton lui succéda dans cette fonction. Les deux maîtres ont réalisé d'importants travaux de construction dans la ville.

Quant à Daniel Heintz le Jeune, l'auteur du plan du chœur avec sa voûte, il est né en août 1574 à Berne – l'année où son père, qui portait le même nom, éleva dans le *Münster* bernois le jubé du chœur avec ses arcades Renaissance; l'année d'après, Daniel l'Ancien dressa la grande voûte gothique du sanctuaire. Joseph, le frère de Daniel junior, et son aîné de presque dix ans, devint plus tard le peintre personnel (*Kammermaler*) de l'empereur Rodolphe II à la cour de Prague. Connaissant bien l'Italie et ses artistes, il brilla également comme architecte. Daniel jr, de même, ne fut pas seulement un architecte excellent, mais encore un sculpteur et peintre virtuose.

Sa position, toutefois, différait de celle qu'avait eue son père, surnommé le *Kirchenwölber* (constructeur de voûtes d'églises), célèbre et demandé de Bâle à Berne. Car les flèches et les voûtes représentaient le sommet de l'art pour les maîtres constructeurs du gothique tardif. La voûte de la nef centrale du *Münster* bernois, chef-d'œuvre de Daniel l'Ancien, prouvait ses compétences. Daniel le Jeune, formé comme son père aux règles sévères de la confrérie des tailleurs de pierre de l'Allemagne du Sud-Ouest, avait certes élevé des tours, notamment à Strasbourg et à Prague, mais il n'avait pas eu l'occasion de se profiler avec une telle construction. Certes, depuis la mort de son père en 1596 il portait le titre de maître d'œuvre, mais en lien avec sa fonction municipale. Manquait à sa carrière la légitimation traditionnelle chez ses pairs, qui était la construction d'une grande église.

Ce contexte éclaire les raisons pour lesquelles il aurait bien voulu édifier lui-même le chœur de Saint-Nicolas et surtout la voûte. L'œuvre achevée ne laisse aucun doute sur ses capacités: il était qualifié pour un tel ouvrage. C'est l'occasion de le réaliser qui lui a fait défaut. Car à cette époque, dans l'Etat protestant de Berne, il n'y avait plus de grandes églises à construire. Après la mort de son père, on avait même abandonné la construction de la flèche au *Münster* en raison de problèmes statiques, alors que lui-même avait proposé d'accomplir la tâche aux mêmes conditions que son père avait négociées avec la ville.<sup>8</sup>

Telles étaient donc les motivations personnelles de Daniel Heintz le Jeune. On sait pourquoi il fut empêché de les suivre. Les conseillers bernois étaient contrariés que leur maître d'œuvre s'engage dans la construction d'une église catholique. Comme celui-ci était obligé d'informer les autorités des chantiers qu'il comptait entreprendre, comme par ailleurs il n'avait pas le droit de coucher hors de Berne sans permission de ses supérieurs, il pria les autorités fribourgeoises de présenter une demande officielle au Conseil bernois. Les Fribourgeois, on le comprend, se souciaient peu de faire une telle démarche. Ils invitèrent tout de même maître Daniel à continuer la planification. C'est ainsi que le Bernois put projeter la voûte du chœur, alors que l'exécution fut confiée à

d'autres spécialistes, principalement Peter et Anton Winter. Ces circonstances particulières expliquent aussi pourquoi tant de lettres et tant de procès-verbaux furent rédigés, au Conseil, à propos de cette affaire. Et, par conséquent, pourquoi les Archives de l'Etat de Fribourg conservent une collection aussi complète de sources écrites concernant le projet et son exécution.

### La transmission familiale du savoir

Du point de vue formel et constructif, la voûte du chœur de Saint-Nicolas de Fribourg projetée par Heintz fils ressemble étroitement à celle de la nef centrale de Saint-Vincent à Berne, construite par Heintz père – sauf qu'elle est plus centrée et que la polychromie correspond plutôt à un plafond à caissons qu'à une voûte réticulée gothique. Daniel le Jeune apprit sans doute le métier auprès de son père. Celui-ci accepta la fonction de responsable des bâtiments à Berne, après l'avoir refusée à plusieurs reprises, juste au moment où son fils cadet atteignait ses quatorze ans, l'âge d'entrer en apprentissage. La possibilité de procurer un apprentissage à son fils, en le faisant participer à un travail sur le *Münster*, fut-elle une des raisons qui l'incitèrent à prendre une fonction officielle? C'est plausible, car en chargeant Heintz père de son office, les Bernois lui demandaient notamment d'achever la flèche de Saint-Vincent. Et Daniel l'Ancien, membre actif de la confrérie des tailleurs de pierre de l'Allemagne du Sud-Ouest, avait intérêt à fonder une dynastie de maîtres d'œuvre, dans la tradition du gothique tardif.<sup>9</sup> Dans ces familles, le savoir professionnel se transmettait de père en fils, et il était conservé soigneusement.

Daniel Heintz le Jeune n'eut pas d'enfants, si l'on en croit les registres de bourgeoisie, mais il recruta un successeur dans sa famille: Joseph Plepp (1595-1642), le fils cadet, né à Berne, de sa sœur Salomé et de son beau-frère Hans Jakob Plepp, peintre verrier à Bâle. On ne connaît rien de sa formation, mais on a force preuves de ses capacités techniques et de son talent.

Joseph Plepp fut un artiste d'une étonnante diversité. Peintre, il introduisit à Berne les genres de la nature morte et de la peinture de paysage, ou d'architecture. <sup>10</sup> Il dessina et peignit les cartes les plus précises et les plus belles de son temps. Il fournit plus d'une base à Matthieu Merian pour ses vues bernoises de *la Topographia Helvetiae*. A la mort de Daniel Heintz le Jeune, en 1633, Joseph Plepp lui succéda dans sa fonction officielle à Berne. En cette qualité, il exécuta l'un des premières rénovations enregistrées dans les actes à la flèche du *Münster*, et il créa avec le *Käfigturm* une des plus belles portes urbaines de l'époque allant de la Renaissance au baroque.

Les procès-verbaux fribourgeois du Conseil citent alternativement un fils et un cousin de maître Daniel. Dans les factures de l'Etat la rémunération du projet de chœur de Heintz est inscrite dans les termes suivants:

H. Daniels uff der Hütten zu Bern oder synes Sohns verehrung wegen der gestellten Visierung S.Niclaußen Chors mitt 8 Ducats[:] 72lb (AEF, Comptes des trésoriers 1628-1, n° 423)

Le secrétaire fribourgeois a probablement confondu cousin et fils, faute de connaître les liens de parenté en cause. Il semble que jadis on englobait tous les liens de parenté du deuxième degré sous le terme de «cousin». Comme on l'a vu, Daniel n'avait pas de fils, mais un neveu, qui lui-même appelle ainsi son oncle dans les documents officiels. Heintz recruta son neveu Plepp avec l'accord de l'autorité, il l'instruisit dans diverses disciplines; et celui-ci l'assista sur le plan artistique pour la construction de résidences aristocratiques.

Les conseillers fribourgeois exigeaient que Winter fournît un répondant. Celui-ci proposa Daniel Heintz<sup>11</sup>, qui refusa poliment. Le maître bernois promit toutefois ses conseils et son assistance; en raison de quoi il laissa chez le nouveau mandataire son cousin Plepp, qui à cette époque était en effet son adjoint.

H. Seckellmeister hatt anzogen, wie H.Daniel der Bernisch ingenior vonhanden dem er sampt etlichen Hern gselschafft halten, der bewißner ehr[?] und gutthaben hohlich dankhet und sich alles guttuns erbietet. Aber die bürgschafft für die nüher meister so er verschworen nitt annemmen will, sich aber sonst alles hilff rhatt und bystandts erbietet unnd deßwegen einen syner vedern mitt dißem meistern gelaßen. Sich auch begibt ein Secret anzuzeigen, wie man di glokhen mitt einem köryßen umbwenden könne, das der kallen nit alewyl uff einer syten anschlache, haben Ime ouch vom nüwen rings kalben(?) redt gehalten, Man soll In uff den thurm lassen und die sach zeigen. (AEF, Manual 181, 30 août 1630)

Une facture signale une dépense de 75 livres relative aux armoiries de la voûte. L'argent est destiné à un certain «cousin Joseph». Pierre de Zurich a supposé qu'il s'agissait d'un cousin de Peter Winter. Les sources semblaient le confirmer. Mais Elena Ronco, qui n'ajoute rien de neuf à Pierre de Zurich sur ce Joseph, n'a pas trouvé d'actes le concernant dans la vallée d'origine de la famille Winter. Et les auteurs suivants, avec ensemble, ont pris leurs informations dans l'article de Zurich ou dans la facture de l'Etat quand ils ont fait mention d'un Joseph Winter.

C'est l'œuvre elle-même, pourtant, qui nous conduit sur une autre piste. Les clefs de voûtes sont trop exquises pour être attribuées à un sculpteur inconnu dont on ne connaîtrait que cette réalisation. Car il est probable que cet artiste eut d'autre commandes à exécuter, s'il avait des liens de parenté avec les frères Winter, qui à Fribourg acquirent des offices et des honneurs.

M. Marti Däntzler das Gefäss des Bechers so man dem Bernischen Künstler verehrt und dem Buwmeister [:] 11 lb (AEF, Comptes des trésoriers 1630-1, n° 425)

La facture de l'Etat fait bien mention de «l'artiste bernois» et du «maître d'œuvre». J'ose dès lors avancer que les clefs de voûte ne sont pas de la main d'un Joseph Winter inconnu, mais du talentueux Joseph Plepp. Si la facture de l'Etat le transmet différemment, elle ne contredit pas ma thèse. Car les secrétaires du Conseil, qui n'étaient pas forcément familiers des gens du bâtiment, écrivaient ce qu'ils comprenaient de la discussion. Une confusion des liens de parenté n'aurait rien d'extraordinaire.

Ma thèse est consolidée par une indication technique et plusieurs indices biographiques. Les clefs de voûtes sont en stuc. Souvent utilisé pour des travaux de réparation, ce matériau n'était pas souvent appliqué, jadis, en nos régions, pour la création d'éléments moulés. Il y a pourtant une tradition dans ce sens chez les Heintz. Daniel l'Ancien utilisa plastiquement le stuc pour l'élégante Justice qu'il installa dans la cage d'escalier de l'hôtel de ville de Bâle (1581). Daniel le Jeune l'employa avec virtuosité pour les tenants d'armes dans l'armorial de l'arsenal bernois de 1601 (au Musée historique de Berne). Ces travaux sont d'une excellente qualité artistique et technique, comme aussi les clefs de voûte armoriées du chœur de Saint-Nicolas. Selon moi ces clefs, alliant le savoir-faire technique du maître Daniel Heintz et le brio artistique de son jeune cousin Joseph Plepp, sont issues de l'atelier bernois.

Daniel Heintz le Jeune engagea son neveu à plusieurs reprises pour la décoration de ses grands édifices civils, entre autres les demeures seigneuriales qu'il construisit sur ordre de l'autorité bernoise: Büren sur l'Aar, Landshut, Nidau sont les plus importantes, et dans toutes les trois Joseph Plepp a participé à la création d'écus aux armes des baillis: des reliefs en bois, sculptés et peints, avec les armes de l'Empire et de Berne. Ses peintures murales au château de Büren ont été partiellement retrouvées en 2003, sous une couche de peinture plus récente. Quant aux armoiries des baillis du lieu, au nombre de 68, Plepp peignit les plus anciennes avec des écus plus simples, les contemporaines avec des cartouches modernes à enroulements de cuirs, et il prépara une ligne d'écus «vides» peints en gris pour les baillis suivants. Le plus tardif date de 1811. Les armoiries sont d'une qualité exceptionnelle, ce qui les relie à celles de la voûte fribourgeoise. Si Peter ou Joseph Winter – comme c'est plausible – ont exécuté les sculptures, d'une qualité plutôt médiocre, il est probable que les armoiries si réussies sont d'une autre main. Au vu des indices aujourd'hui connus, je propose Joseph Plepp.

La comparaison des voûtes de Fribourg et de Berne est intéressante, non seulement à cause de leur construction, mais aussi en raison de la prédominance du décor armorial sur les motifs religieux. Pareille ornementation est bien compréhensible, à la voûte bernoise, après l'iconoclasme de la Réformation, mais il est remarquable qu'elle prévale aussi dans l'église catholique de Saint-Nicolas.

### Notes

- <sup>1</sup> ANDREY 1985.
- <sup>2</sup> Zurich 1928, p. 166.
- <sup>3</sup> Ibid., pp. 196-198.
- <sup>4</sup> Ibid., p. 201.
- 5 Ibid.
  - <sup>6</sup> Ibid., p. 203.
  - <sup>7</sup> RONCO 1997, pp. 154-157, 195-197.
  - <sup>8</sup> STRÜBIN 2002, pp. 32-36.
  - <sup>9</sup> Ibid., p. 29-31.
  - <sup>10</sup> Im Schatten..., vol. 1, pp. 78-85, 149-152, 260-272, 278-292 et index, vol 2, pp. 141-164.
  - <sup>11</sup> AEF, Manual du Conseil, 21 juin 1630.
  - <sup>12</sup> Zurich 1930, p. 39 et note 128.
  - 13 SCHWEIZER 2006.

### **BIBLIOGRAPHIE**

Andrey Ivan: «Les clefs de voûte du chœur de 1631», in: Vivante cathédrale, Fribourg 1985, pp. 25-26

Im Schatten des Goldenen Zeitalters, Künstler und Auftraggeber im bernischen 17. Jahrhundert, catalogue d'exposition, Kunstmuseum Bern, 2 vol, Berne 1995

RONCO Elena: I Walser di Pietre Gemelle e il tardogotico elvetico | Die Prismeller Baumeister und die Spätgotik in der Schweiz, Magenta-Milan 1997

Schweizer Jürg: «Die Fassadenmalereien des Schlosses Büren: Ist Bern Rom?», in: Berns mächtige Zeit. Das 16. und 17. Jahrhundert neu entdeckt, Berne 2006, p. 88 STRÜBIN RINDISBACHER Johanna: Daniel Heintz, Architekt, Ingenieur und Bildhauer im 16. Jahrhundert, Berne 2002.

ZURICH Pierre de: «La construction du chœur de St-Nicolas (1627-1631)», in: *Annales fribourgeoises* 27 (1928), pp. 163-169, 193-205, 268-272 et 28 (1930), pp. 39-45